



Syndicat CFE-CGC
au service de tous les Salariés du Groupe Gfi
(Cadres/ Techniciens/ Agents de maîtrise)
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél : 06 83 09 41 92

Semestriel n°6 - Avril 2015

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Nous avons le plaisir de vous remettre aujourd'hui, le 6^{ème} numéro de notre **communication syndicale semestrielle** (2 parutions : octobre et avril) qui s'ajoute à nos **communications syndicales mensuelles et hebdomadaires, toutes accessibles dans l'intranet Gfi** (« Représentants du personnel / Organisations syndicales / Communications »), et à d'autres informations publiées au fil de l'actualité dans **YAMMER**, le réseau Social interne de Gfi via le **Groupe « Syndicat CFE-CGC »**, dans notre **site WEB externe** : www.fieci-cgc.org/cgcfi (« nos publications ») ou encore dans **TWITTER** : @cgcfi.

La présente distribution, en support papier, traduit l'article 3 de la Convention Collective Nationale (CCN) SYNTEC (pour rappel : la Direction doit assurer l'envoi de 2 communications syndicales par an aux salariés en mission) intégré, parmi d'autres dispositions, dans l'accord de droit syndical de l'UES Gfi Informatique de juin 2012, substitué à son prédécesseur de 2001.

Hormis ce document semestriel qui vient à VOUS, c'est à VOUS d'aller chercher par vous-même, les informations que nous rédigeons à VOTRE intention : entre l'intranet Gfi, YAMMER, notre site WEB externe ou TWITTER, les occasions d'entrer en contact avec nos représentants puis de faire plus ample connaissance, sont multiples !

Nous voici aujourd'hui au lendemain du renouvellement de toutes les instances de représentation du personnel de l'**UES Gfi** (Comités d'Etablissement et Délégués du Personnel de Gfi Informatique, Gfi Progiciels et Gfi IP, 7000 salarié) après celles de **Gfi Infogen** (90 salariés), **Gfi Informatique Entreprise Solutions** (90 salariés), **Gfi Chronotime** (210 salariés), **Gfi Consulting** (140 salariés), **Gfi Cognitis** (350 salariés) pour des mandats de 4ans. **Gfi BUS** (300 salariés) et **Gfi BT** voteront quant à elles, pour le 1^{er} tour de leurs élections, respectivement les 3 et 13 avril 2015.

L'analyse des résultats des récentes élections démontre une **forte progression de l'audience de la CFE-CGC dans tout le Groupe Gfi** et nos équipes de terrain (voir pages 3 et 4), nombreuses, élargies, rajeunies et formées (5J par an et par élu) sont désormais à pied d'œuvre pour vous assister en toutes circonstances.

Chaque jour nous apporte également de nouveaux adhérents : face aux nombreuses difficultés rencontrées pour mener à bien les missions qui leur sont confiées, face aux méthodes de management qui se durcissent, face à l'organisation interne très complexe et évolutive du Groupe Gfi, diluant les responsabilités, les Salariés ne restent plus les bras croisés en espérant que demain sera meilleur qu'hier : ils veulent agir !

La **CFE-CGC** sera toujours aux côtés de tous ceux qui se battent pour conserver leurs droits mais aussi pour œuvrer collectivement à en créer de nouveaux !

Demain se prépare aujourd'hui : rejoignez la CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT
Délégué Syndical Central CFE-CGC
UES Gfi Informatique





NAO :

la CFE-CGC se bat au quotidien pour votre pouvoir d'achat !

NAO = Négociations Annuelles Obligatoires (principalement les Salaires, mais également bien d'autres sujets comme le temps de travail, les frais de mission et la valeur faciale du Ticket-Restaurant, l'Epargne salariale : Participation et Intéressement, le Compte Epargne-Temps, la dotation au budget du CE pour les œuvres sociales etc

Plate-forme de revendications 2015 de la CFE-CGC du Groupe Gfi :

Mesure de rattrapage salarial à appliquer au 1^{er} Janvier 2015 :

Population concernée : tous les salariés qui n'ont bénéficié d'aucune augmentation individuelle de leur salaire fixe depuis le 1^{er} janvier 2013.

Taux à appliquer : Taux de base = les taux moyens d'augmentation constatés par année (pour mémoire : 4,9% en 2010, 4,5% en 2011, 4,0% en 2012, 3,8% en 2013 et 2014 avec respectivement 62%, 59%, 49%, 47% et 42% de l'effectif concerné) + **abondement fonction de la durée de la période de non-augmentation + correction des écarts hommes/femmes.**

Mise en place d'un accord salarial triennal 2015-2017 pour :

- traduire la volonté du Groupe Gfi de faire travailler les Salariés « tous ensemble » pour un développement plus efficace du Groupe Gfi « tout entier »,
- prendre en compte une équité de traitement face au salaire différé de la retraite,
- créer une attractivité spécifique du Groupe Gfi par rapport aux concurrents de la branche SYNTEC, par la garantie d'un salaire minimal toujours maintenu à plus de 30% au-dessus des minima officiels.

Population concernée : tous les salariés, cadres et TAM (environ 8500 Salariés en France)

- **Mesure 1 :** application au 1^{er} janvier 2015 d'une **augmentation uniforme** (« socle » ou « augmentation minimale ») **traduisant la contribution de chacun à l'effort commun, quelle que soit son unité d'appartenance** (enveloppe et modalités à négocier).
- **Mesure 2 :** application en sus, d'une **augmentation individuelle** (« étage »), traduisant la performance de chacun, **mesurée sur la base d'éléments objectifs** portés à la connaissance de chacun en toute transparence.
- **Mesure 3 :** application d'une **compensation salariale annuelle** permettant à tout Salarié d'acquérir chaque année, un nombre croissant de points dans les **régimes complémentaires de retraite** (ARRCO, AGIRC).
- **Mesure 4 :** application d'une augmentation du salaire mensuel permettant à tout Salarié d'avoir un **salaire fixe toujours supérieur d'au moins 30% au minima SYNTEC.**
- **Mesure 5 :** politique de **promotion du passage TAM vers Cadres** selon des modalités attractives à définir.
- **Mesure 6 :** mise en place d'**observateurs syndicaux** lors des réunions du Comité Salaire où la Direction décide à huis clos de toutes les augmentations de salaires.

Rémunération variable (environ 1000 salariés concernés dans le Groupe Gfi en France):

- **Mesure 7 :** mise en place de nouveaux avenants de rémunération variable prévoyant :
 - ❖ la **suppression de la clause réserve** (NB : cette clause est illégale)
 - ❖ la **re-définition des modalités de calcul des différentes parties** de cette rémunération afin qu'elles soient basées sur des **indicateurs clairement définis et accessibles via un outil officiel et unique par chaque salarié concerné, à des fins de vérification.** (NB : sans ces moyens, les dispositions sont illégales).



Les nouvelles équipes CFE-CGC



Toutes les équipes de représentants du personnel de Gfi Informatique, Gfi Progiciels, Gfi IP, Gfi Infogen, Gfi Chronotime, Gfi Consulting, Gfi Informatique Entreprise Solutions viennent d'être renouvelées, pour des mandats de 4 ans : nous vous les présentons ci-après !

Les élections sont en cours dans Gfi BUS (mandat de 2 ans) et Gfi BT (mandat de 4 ans).

A noter : la Direction a saisi le **Tribunal Administratif** pour tenter d'imposer un CE unique dans Gfi Informatique (au lieu des 7 actuels) et le **Syndicat SUD s'est pourvu en cassation** notamment pour que les élections se déroulent par un procédé classique avec des bulletins « papier ». Les jugements respectifs devraient intervenir en fin d'année 2015 et pourraient remettre en question une partie importante des élections de l'UES : **alors, un 3^{ème} tour en décembre 2015 ? ...** à suivre !

Gfi Informatique



Michaela Alexandrescu Syldia Argentin Katia Lespine Patrick Le Brun
Valérie Conte Edgard Hountondji Robert Matheron Serge Alon Marius Todan
Alain Guillou Dominique Castelle-Banis Benoît Wenk François Lecluse

Gfi Progiciels



Alina Tortochaut Thierry Tarda André Nèble Bertrand Kloster François Schuster
Olivier Yerle Xavier Mourier Dominique Simon

Gfi IP



Bruno David Christophe Cauvet Pierre Roi
Martial Thirouin

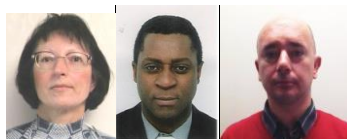
Gfi Chronotime



Bruno Leroy Nadine Coeurderoy
Pierre Raulet Pascal Lavalette Anne
Brunas-Cassinin Sébastien Denis



Gfi Consulting



Martine Verneuil
Daniel Moussinga
Pascal Le Toulouse

Gfi Info.Enterprise Solutions

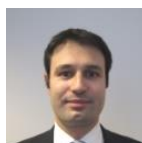


Quang Tri (Patrick)
Nguyen

Gfi Infogen

Charles Maupu Vincent Lapalus Sonia Mazroui Gaëtan Peleija Magalie Clouet

Gfi Cognitis



Ludovic Boullin

Gfi BUS

élections en cours : 1^{er} tour le 3 avril 2015



Olivier Maulmy
Jean-Marc Ficat

La CFE-CGC est à votre disposition !

Vous vous sentez perdu dans l'organisation matricielle complexe du Groupe GFI ? Atteint du syndrome « *lost in the matrix* » ? Vous avancez en âge ? Vous êtes en inter-contrat ? Votre manager refuse de vous former ? Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos activités professionnelles ? Vous vous posez des questions ?

Vous êtes peut-être en danger, mais vous ne le savez pas ...

Ayez le bon réflexe : rencontrez vos délégués syndicaux, représentant de la section syndicale, représentants syndicaux aux CE et élus **CFE-CGC** ! Avec leur soutien et leurs conseils, vous mettez en place des solutions pour défendre vos droits et vos intérêts !

Alina TORTOCHAUT (Délégué Syndical Central UES Gfi) : ☎ :06 83 09 41 92

Gfi Progiciels :	Olivier YERLE ☎ 06 70 76 38 06
Gfi Info. EST :	Benoît WENK ☎ 06 61 13 11 93
Gfi Info. RHONE-ALPES:	François LECLUSE ☎ 07 80 02 68 59
Gfi Info. SUD-OUEST :	Alain GUILLOU ☎ :06 84 95 36 59
Gfi-Info. IDF :	Patrick Le BRUN ☎ 06 83 09 41 92, Michaela ALEXANDRESCU ☎ 06 89 64 39 93, Robert MATHERON ☎ 06 81 94 24 31
Gfi IP :	Bruno DAVID ☎ 06 60 99 28 16, Pierre ROI ☎ 06 81 26 07 63
Gfi Cognitis	Ludovic Boullin ☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System :	Charles MAUPU ☎ 06 10 02 36 41
Gfi Consulting :	Martine VERNEUIL ☎ 06 83 09 41 92
Gfi-BUS IDF :	Olivier MAULMY ☎ 06 22 61 10 58
Méditerranée :	Jean-Marc FICAT ☎ 06 83 09 41 92
Gfi Chronotime :	Bruno LEROY ☎ 06 60 59 15 22
Gfi Informatique Entreprise Solution	Patrick NGUYEN ☎ 06 83 09 41 92